

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

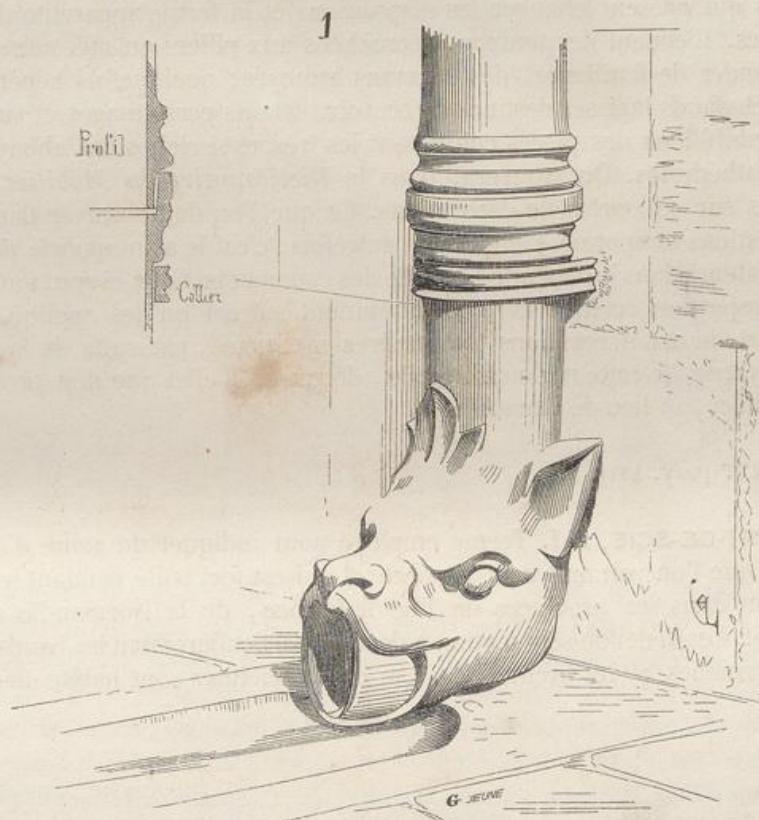
Paris, 1861

Dauphin

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80714](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80714)

Quelquefois deux rangs de damiers sont taillés dans une seule assise B. Ils décorent alors la tablette supérieure d'une corniche, un bandeau ou une archivolte. Les damiers couvrent aussi, en Normandie, des parements de murs, des rampants de contre-forts ; alors ils figurent des *essentes* ou *bardeaux* de bois. C'était un moyen peu dispendieux de donner de la richesse aux tympans, aux surfaces des murs dont l'aspect paraissait trop froid.

DAUPHIN, s. m. Bouche inférieure d'un tuyau de descente se recourbant pour jeter les eaux dans un caniveau. Dès le XIII^e siècle, les tuyaux de descente en plomb furent employés (voy. CONDUITE, CONSTRUCTION) ; mais



nous ne connaissons pas de dauphins affectant la forme qui leur a donné ce nom avant le XVI^e siècle. On voit encore un dauphin en fonte de fer de cette époque attaché à la base d'une maison située en face le portail royal de la cathédrale de Chartres. La fig. 1 en donne une copie. Lorsque des tuyaux de descente sont appliqués à des édifices des XIII^e et XIV^e siècles, les dauphins (c'est-à-dire les bouches inférieures de ces tuyaux) se composent d'une pierre évidée de façon à détourner les eaux dans le caniveau qui les doit recevoir.